

**Réunion du 30 septembre 2019**

**Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY**

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.  
M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, vice-présidents.  
Mme Françoise BEY, M. Vincent DEBES, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, membres.
- Procuration(s) : M. Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Mme Suzanne KEMPF, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, M. Denis HOMMEL ayant donné pouvoir à Mme Nicole THOMAS, Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON, M. Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Mme Françoise PFERSDORFF
- Excusé(s) : M. CAHN Mathieu, Mme GRAEF-ECKERT Catherine, Mme WOLFHUGEL Christiane
- Absent(s) : M. BERTRAND Rémi, Mme ALFANO Alfonsa, Mme BUFFET Françoise, M. CARBIENER Thierry, M. OEHLER Serge, Mme DELATTRE Cécile
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. Philippe MEYER

**CP/2019/384  
J3\_2019\_09\_20\_384**

**52040 - Fonctionnement des collèges publics  
Proposition d'attribution de dotations de fonctionnement  
complémentaires pour 2019 aux collèges publics**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 35 964,56 €, soit :

- 10 383,43 € au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire de viabilisation en faveur des deux collèges suivants :

Territoire Nord :

Collège Simone Veil à HERRLISHEIM : 2 088,45€

Territoire Ouest :

Collège Gustave Doré à HOCHFELDEN : 8 294,98 €

- 18 768,35€ en faveur des frais de réparation et de l'acquisition d'équipements spécifiques en faveur des huit collèges suivants :

Territoire Nord :

Collège Kléber à HAGUENAU : 5 117,48 €

Collège Baldung Grien à HOERDT : 2 630,28 €

Territoire Sud :

Collège de BARR : 2878,80 €  
 Collège Grégoire de Tours à MARLENHEIM : 474,96 €  
 Collège des Deux Rives à RHINAU : 1712,28 €  
 Collège Nicolas Copernic à DUTTLENHEIM : 1 391,50 €

Territoire Eurométropole :

Collège Maxime Alexandre à LINGOLSHEIM : 4 030,80 €  
 Collège Foch à STRASBOURG : 532,19 €

- 240,00 € en faveur du collège Nelson Mandela à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, pour le remboursement de frais de transport suite à la sortie au point d'eau d'OSTWALD ;

- 6 569,68 € en faveur de la cité scolaire André Maurois au titre du surcoût généré par l'hébergement d'une partie des collégiens de la cité scolaire à la restauration scolaire du Lycée Philippe-Charles Goulden, pour l'année 2018 et le 1er semestre 2019.

Adopté à l'unanimité

**Nombre de votes exprimés : 37**

<b>Vote(s) pour :</b>	M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, Mme Françoise BEY, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Sébastien ZAEGEL, M. Frédéric BIERRY, M. Nicolas MATT	37
<b>Vote(s) contre :</b>	/	0
<b>Abstention(s) :</b>	/	0

Pour extrait conforme  
 Pour le Président  
 Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,  
 Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190930-  
 lmc1131032-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 16/10/19